



Le Coup d'œil municipal

Volume 32

Numéro 4

Septembre, octobre et novembre 2024



page 8

N'oubliez pas de changer l'heure!

Putrescibles : L'horaire hivernal est de retour!

page 14



Dans ce numéro :

	Pages
Nouvelles de votre municipalité et tempête Debby	2-3
Affaires municipales + dates importantes	4-6
Lecture des compteurs d'eau	7
Changement d'heure	8
Feuilles mortes - que faire?	9
Extincteurs portatif - les bonnes pratiques	10
Une rencontre enrichissantes pour les zones inondables	11
Des nouvelles de vos organismes	13-14
Horaire hivernal - putrescibles	14
Des encombrants payants!	15

Coordonnées

Adresse : 1980, rue Bonin
Téléphone : 450 885-3511
Télécopieur : 450 836-5220

Courriel : municipalite@saint-barthelemy.ca
Site Internet : www.saint-barthelemy.ca

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 00 à 12 h 30 et 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 00 à midi (à l'année).

Nouvelles de votre municipalité

Votre conseil municipal



Robert Sylvestre, maire



Jean-Pierre Morin,
Conseiller # 1



Sylvain Labranche,
Conseiller # 2



François Bertrand,
Conseiller # 3



Anna Adam,
Conseillère # 4



François Bérard,
Conseiller # 5



Claude Jean,
Conseiller # 6

Équipe permanente

Sébastien Demers, directeur général

Isabelle Sylvestre, tech. comptable

Line Hubert, secrétaire-réceptionniste

Mathieu Gagnon, insp. bâtiment et env.

Richard Dumont, chef d'équipe voirie

Carole Hatotte, chauffeur-opérateur

Lise Valois, brigadière

Dans le dernier Coup d'œil municipal nous souhaitions que mère Nature ne nous envoie pas de pluies abondantes. À l'évidence, elle n'a pas satisfait nos attentes et nous a inondé d'une pluie diluvienne.

La municipalité a connu beaucoup de dommages un peu partout sur ses routes, tout comme plusieurs citoyens ont eu énormément de travail de nettoyage et de remise en état de leurs biens. Quelques citoyens en ont même perdu leur propriété.

Voici un tour rapide et partiel des dommages subis à nos routes :

- Le rang York Ouest
- Un ponceau sur le chemin Saint-Edmond
- La montée des Laurentides
- Le ponceau du domaine Labrosse
- Et finalement le pont du MTMD (Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec) qui mène au camping du Vieux moulin, ce qui amènent les citoyens à utiliser un chemin de contournement temporaire.

La réfection de ces routes prendra beaucoup de temps et des sommes d'argent considérables.

Dans un autre ordre d'idées, monsieur Guyaume Bienvenue nous a quitté pour aller relever d'autres défis dans une autre municipalité. Nous avons perdu là, un employé des plus compétents. Son départ amène un remaniement des tâches et à cette fin, nous avons émis une offre d'emploi pour un directeur général adjoint qui occupera une partie du rôle de monsieur Bienvenue.

Par ailleurs, nous continuerons à développer différents projets : Au printemps prochain, si les subventions sont au rendez-vous, des travaux d'aqueduc seront entrepris et le prolongement des égouts sur le rang York Est et Ouest ainsi que le remplacement de la conduite d'eau sur le rang York Est près de la limite de Maskinongé.

*Robert Sylvestre pour le conseil municipal
et pour l'équipe des employés.*



Le restant de la tempête Debby a fait quelques dommages dans certains secteurs de la municipalité.

Heureusement, personne n'a été blessé lors de la tempête!

Affaires municipales

Séance ordinaire du 6 mai 2024

- Autorisation de signature au compte bancaire de la municipalité
- Avis de motion et dépôt : Règlement n° 717-24 amendant le règlement n° 648-19 sur la tarification des services municipaux
- Projet de Règlement n° 717-24 amendant le règlement n° 648-19 sur la tarification des services municipaux
- Contrat - Photocopieur
- Facture Claude Grenier ressources humaines Inc.
- Facture Teltech télécommunication Inc.
- Adhésion à la FCM
- Approbation de la soumission Gérard Brunelle - Remplacement de deux appareils d'éclairage
- Facture Automécano
- Octroi - Lignage des rues
- Demande de réparation du pont « Vert » au Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- Décompte progressif n° 1 - Remplacement de la conduite d'eau potable du rang York Est
- Mandat - Nordikeau pour assistance technique et suivi des travaux de correction des THM du puits #4
- Proposition en vue d'un règlement hors cour - Dossier Autoroute 40
- Décompte progressif n° 2 - Remplacement de la conduite d'eau potable du rang York Est
- Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- Adoption - Règlement n°713-23 - Adoption du règlement sur les bâtiments accessoires et normes diverses
- Demande C.P.T.A.Q (Lot 4 262 307)
- Demande de dérogation mineure
- Demandes de remboursement - Politique des activités sportives et culturelles
- Achat radio portatif
- Demande de passage - École secondaire Antoine-de-Saint-Exupéry à Montréal
- Embauche - animateurs (rices) au camp de jour
- Adhésion - Loisir et Sport Lanaudière
- Demande d'appui : Maison de la famille Aux quatre vents
- Demande de commandite : 50e anniversaire de la Ligue de balle donnée

Séance ordinaire du 3 juin 2024

- Contrat de conciergerie
- Facture Parallèle 54 - Décompte progressif #1 de l'avenant 4 (Travaux rang York ouest)
- Adhésion à la zone Bayonne 2024-2025
- Nomination d'un responsable de la protection des renseignements personnels et accès aux documents
- Adoption - Règlement n° 717-24

Affaires municipales

- Cotes de crues le long du fleuve Saint-Laurent à Saint-Barthélemy
- Remplacement d'un ponceau dans le cours d'eau Bélair-Trudel
- Achat – Remorque
- Achat – Abat poussière en flocon
- Demande d'appui pour le projet « Le petit café » de la Clef Familiale
- Demande de dérogation mineure
- Embauche d'une animatrice au camp de jour
- Demandes de remboursement selon la politique des activités sportives et culturelles

Séance ordinaire du 2 juillet 2024

- Paiement – Facture ALK architectes
- Paiement – Facture BES
- Paiement – Facture Parallèle 54 décompte progressif #2 de l'avenant 4
- Paiement – Facture Parallèle 54 décompte #12 de l'avenant 1
- Paiement – Facture Parallèle 54 décompte #3
- Dépôt d'une demande d'aide financière au PRACIM
- Modification au protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification d'antécédent criminel
- Octroi d'un mandat pour une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols en vue des travaux sur le rang York est
- Demande d'appui au sujet de la révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la sûreté du Québec
- Adhésion à la campagne de sensibilisation pour une réduction de l'herbe à poux
- Achat d'un attachement a soudé sur accessoire pour une « quick attache » à la rétrocaveuse CASE
- Avis de motion et dépôt – Règlement n°719-24 amendant le règlement de lotissement n° 286-90 afin de modifier les normes des rues en culs-de-sac
- Projet de règlement n°719-24 amendant le règlement de lotissement n° 286-90
- Demandes de remboursement selon la politique des activités sportives et culturelles

Séance ordinaire du 5 août 2024

- Changement de signataire au CAF du PAVL
- Autorisation de signature d'un avenant à la CAF #FCX47377
- Autorisation de signature d'un avenant à la CAF #RYD83893
- Autorisation de paiement – Compte de dépense juin et juillet
- Paiement – Facture fauchage des fossés sur la montée des Laurentides
- Paiement – Facture Parallèle 54 décompte #4 pour les services d'ingénierie pour les travaux de remplacement de conduites d'eau potable sur le rang York.
- Modification au protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification d'antécédent criminel
- Octroi d'un mandat pour une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols en vue des travaux sur le rang York

Affaires municipales

- Octroi d'un mandat pour la réalisation des plans et devis, la préparation de la demande d'autorisation environnementale et la surveillance complète des travaux pour le projet de prolongement du réseau d'égout sanitaire et le remplacement du réseau d'eau potable sur le rang York
- Autorisation pour des travaux d'entretien à la station de traitement d'eau potable
- Autorisation pour des travaux de réparation au garage municipal
- Contribution au programme ALUS Lanaudière
- Contribution à l'événement Seconde main – Seconde chance du Carrefour Canin
- Autorisation pour des travaux de construction d'un enclos de RDD
- Octroi d'un mandat pour effectuer du rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc
- Adoption du règlement 719-24
- Avis de motion et dépôt – Règlement n°718-24 amendant le règlement concernant les nuisances n°556-13 afin d'ajouter le dégagement des arbres au-dessus d'une voie publique
- Projet de règlement n°718-24 amendant le règlement des nuisances n°556-13
- Avis de motion et dépôt – Règlement n°720-24 amendant le règlement concernant les chiens et les chats n°588-15 afin d'interdire la reproduction d'animaux en dehors d'un chenil ou d'une chatterie
- Projet de règlement n°720-24 amendant le règlement des chiens et chats n°588-15
- Demandes de remboursement selon la politique des activités sportives et culturelles

Prochaines séances ordinaires



Lundi
7 octobre 2024
à 20 heures

Mardi
4 novembre 2024
à 20 heures

Lundi
2 décembre 2024
à 20 heures

Les prochaines séances ordinaires du conseil seront publiques.
Les portes ouvriront vers 19 h 45. Une fois la salle complète, nous fermerons les portes.

Prochains congés fériés

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera **fermé** lors de ces journées :



Le lundi 14 octobre 2024. Nous serons de retour le mardi 15 octobre 2024 à 8 heures.



MESSAGE IMPORTANT AUX USAGERS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL



LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

La lecture des compteurs d'eau doit être prise et remise à la municipalité **OBLIGATOIREMENT** entre le

1^{er} et le 31 octobre de chaque année.

Pour les propriétaires non-occupants, il est de leur responsabilité de communiquer avec leur(s) locataires(s) ou la municipalité afin d'obtenir copie du formulaire. Il est souhaitable, mais non obligatoire, de transmettre les lectures de compteur d'eau avec ce formulaire.

Pour votre information, il est prévu qu'un tarif de 100,00 \$ vous soit imposé et prélevé par compteur d'eau pour les propriétaires qui ne remettront pas la lecture de leur(s) compteur(s) d'eau dans le délai prescrit par la municipalité.

Il y a 4 façons possibles de faire parvenir la lecture :

- Envoyer un courriel : urbanisme@saint-barthelemy.ca en indiquant votre nom, adresse, numéro de téléphone et votre lecture. (Cette façon est à privilégier). Un accusé-réception vous sera retourné.
- Poster votre formulaire au bureau municipal : 1980, rue Bonin, Saint-Barthélemy, QC, J0K 1X0.
- Venir le porter au bureau municipal (Cette façon est à privilégier).
- Téléphoner au bureau municipal au 450 885-3511, poste 5000. Laisser le message sur le répondeur en mentionnant votre nom, adresse, numéro de téléphone et votre lecture.

**Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi
de 8 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 30
et le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.**

Si vous rencontrez de la difficulté à prendre la lecture de votre compteur, vous pouvez communiquer avec nous. La municipalité se réserve le droit d'aller faire des vérifications sur place dans le cas où la lecture transmise porterait à confusion.

Nous vous remercions de votre collaboration.



**DANS LA NUIT DU 2 AU 3 NOVEMBRE PROCHAIN
(DIMANCHE LE 3 NOVEMBRE À 2H), JE RECALE
L'HEURE ET JE VÉRIFIE MES AVERTISSEURS:
FUMÉE - MONOXYDE DE CARBONE**

OCTOBRE 2024



**J'UTILISE UNE PILE DE BONNE QUALITÉ
ET JAMAIS UNE PILE RECHARGEABLE.**



**LES AVERTISSEURS DE FUMÉE SONT
FONCTIONNELS ET PRÉSENTS À CHAQUE
ÉTAGE (SOUS-SOL INCLUS).**



CONSEIL DE CHARL'EAU CHANGEMENT D'HEURE CHANGEMENT DE PILE



**JE N'OUBLIE PAS DE VÉRIFIER LA DATE SUR
L'AVERTISSEUR DE FUMÉE, CE DERNIER DOIT
ÊTRE REMPLACÉ S'IL A PLUS DE DIX (10) ANS.**



**POUR VÉRIFIER L'AVERTISSEUR, JE DOIS
APPUYER QUELQUES SECONDES SUR LE
BOUTON TEST JUSQU'AU SIGNAL SONORE.**



POUR PLUS D'INFORMATIONS:



**Service de Sécurité Incendie
de la MRC de D'Au-ray
Division prévention
www.mrcatray.qc.ca**



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



**550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0**

Que faire de vos feuilles et vos restes de jardin cet automne?

Cette année, soyez écolo!

Déchiqutez les feuilles avec la tondeuse et laissez-les au sol. Le manteau de feuilles protégera votre pelouse du gel et diminuera la compaction du sol causée par la neige.

Vous pouvez aussi les mettre :

- 🍂 Directement dans le bac brun;
- 🍂 Dans des sacs de PAPIER pour les collectes de bacs bruns;
- 🍂 Si vous tenez à les mettre dans des sacs de plastique, vous pouvez aller les porter à l'écocentre gratuitement.

Questions?
450 836-7007 poste 2547
infogmr@mrcautray.qc.ca

*Les sacs de papier sont ramassés
à chaque collecte de
matières organiques*

N'oubliez pas!

La meilleure façon de gérer ses
feuilles et ses résidus verts
est de les garder chez soi!

Compostez-les, déchiquetez-les,
laissez-les se décomposer!

**PAS DE
SAC DE
PLASTIQUE**



Les sacs de **PLASTIQUE** contenant des résidus verts ne seront **PAS** ramassés (ni avec le bac brun, ni avec les ordures)

BONNES PRATIQUES

SEPTEMBRE 2024 - EXTINCTEUR PORTATIF

Sur le territoire de la MRC de D'Autray, notez qu'il n'est pas obligatoire de posséder un extincteur portatif à la maison, mais il est grandement recommandé que chacune en soit équipée. Pour tout autre bâtiment qu'une résidence, référez-vous à un spécialiste ou contactez-nous.

Voici quelques conseils concernant les extincteurs portatifs à la maison:



Optez pour un extincteur à poudre polyvalente dont la cote minimale est de **2-A,10-B,C (5 lbs)**. Il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non dont la durée de vie est de 12 ans. Lorsque vous faites votre achat, vérifiez la date de fabrication.



Installez votre extincteur à proximité d'une sortie afin qu'il soit visible et accessible en tout temps.

- Si vous utilisez votre extincteur, **CIBLEZ** la base des flammes.
- S'il y a du danger, **ÉVACUEZ** les lieux et composez le 9-1-1.
- Si vous sortez, **NE RETOURNEZ PAS** à l'intérieur !



Si des colporteurs sonnent à votre porte pour la vente ou l'entretien d'extincteurs portatifs, sachez qu'ils ne sont pas mandatés par le service incendie de la MRC de D'Autray. **Restez sur vos gardes !**



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

Service de Sécurité Incendie
de la MRC de D'Autray
Division prévention
www.mrcautray.qc.ca



Tél: (450) 836-7007 poste 2510



550, rue De Montcalm
Berthierville (Québec) J0K 1A0

Une rencontre enrichissante pour les zones inondables

Le 14 septembre dernier, cinq maires de la région, M. Christian Goulet, maire de Lavaltrie et préfet de la MRC de d'Autray, M. Jean-Luc Barthe, maire de Saint-Ignace-de-Loyola, M. Alain Goyette, maire de l'Île-Dupas, M. Robert Sylvestre, maire de Saint-Barthélemy et M. Michel Péloquin, maire de Sainte-Anne-de-Sorel ont rencontré la ministre du Tourisme, Madame Caroline Proulx et M. Benoît Charrette, ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs.

Les cinq maires de cette région, située dans une zone inondable ont sensibilisé les deux ministres aux inquiétudes des résidents de ces zones inondables au sujet des changements à venir par rapport à la nouvelle réglementation concernant ces zones inondables. La préoccupation de ces citoyens ont reçu une écoute attentive de la part des deux ministres.

Espérons que tout cela se traduira dans la future réglementation concernant les zones inondables.

1ère photo : De gauche à droite :

M. Alain Goyette, M. Jean-Luc Barthe, M. le ministre Benoît Charrette, M. Michel Péloquin, M. Jean-Bernard Émond et M. Robert Sylvestre. Sont absents sur la photo Madame la ministre Caroline Proulx et M. Christian Goulet.

2e photo : De gauche à droite :

Les cinq maires de la région concernée par la carte de la zone inondable : M. Michel Péloquin, M. Robert Sylvestre, M. Christian Goulet, M. Jean-Luc Barthe et M. Alain Goyette.



Des nouvelles de vos organismes

La Clef Familiale

Le temps des vacances approche déjà à sa fin.

Nous aimerions remercier tous ceux qui se sont déplacés pour notre AGA du 11 juin dernier. Ce fut un plaisir de vous revoir.

Il nous faut penser déjà à nos petits plats préparés pour le temps des Fêtes.

Tourtières, ragoût, pâté au poulet ainsi que notre délicieuse tarte au sirop d'érable.

Commander sans tarder pour réserver et vous assurer ainsi qu'ils seront prêts à temps pour les Fêtes.

Les cuisines collectives sont de retour. Inscrivez-vous! Venez cuisiner avec nous dans nos nouvelles cuisines et profiter des recettes succulentes qui vous seront suggérées.

Besoin d'un coup de pouce pour profiter d'une alimentation saine. Inscrivez vous à l'aide alimentaire (450 885-3511 Ext:5007)

Venez cuisiner avec nous en vous inscrivant aux cuisines collectives. Vous serez ravis de nos recettes et des repas que vous pourrez rapporter avec vous.

*La Clef Familiale Saint-Barthélemy : 1980, rue Bonin, Saint-Barthélemy (sous-sol de l'édifice municipal)
450 885-3511, poste 5007.*



Des nouvelles de la Plank jeunesse de St-Barthélemy!

Notre projet d'Espace 9-11 a connu un tel succès que nous avons décidé d'élargir l'offre de services pour cette clientèle. Nous accueillerons donc vos enfants de 9 à 11 ans les mercredis ET les jeudis de 17 heures à 18 heures. Mentionnons que les parents des jeunes sont les bienvenus pour visiter nos locaux ou rencontrer les intervenants.

Vous avez des questions sur le fonctionnement de l'Espace 9-11 ou sur la Maison des jeunes? Vous pouvez nous rejoindre au 450 421-1276 / 450 836-1276 ou sur Facebook ou Instagram.

Téléphone : 450 421-1276 ou 450 836-1276 | courriel : placejeunesse@hotmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/placejeunesse.berthier>

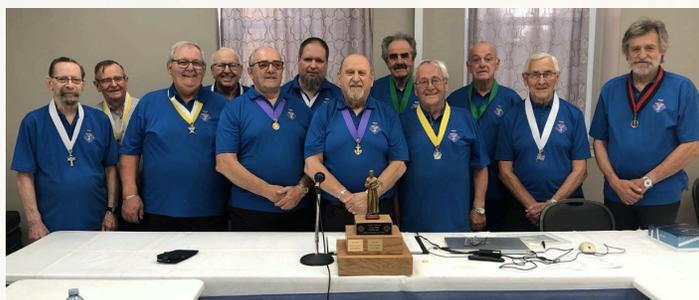


Des nouvelles de vos organismes

Le conseil 2928 des Chevaliers de Colomb est heureux de vous présenter l'exécutif pour la saison 2024-2025

YVAN VINCENT chancelier - MICHEL PUFAHL archiviste - LÉONCE TREMBLAY député grand chevalier - GILLES PELLETIER grand chevalier - ANDRÉ LAPORTE avocat - GILLES SARRAZIN porte drapeau - YVAN BERTHIAUME cérémoniaire - ANDRÉ ÉTHIER secrétaire financier - MICHEL FAFARD intendant - MICHAEL CHEVRETTE secrétaire trésorier - MARCEL FRAPPIER syndic - ÉLOI PAGÉ syndic. Absents sur la photo DANIEL ROY aumônier - RICHARD SAUVÉ sentinelle - JACQUES ALARIE sentinelle - JACQUES JOLY syndic ...

Pour la saison 2024-2025 nous prévoyons être plus près des organismes sociaux qui œuvrent auprès des plus démunies dans notre communauté.
Frère Chevalier Gilles Pelletier, Grand Chevalier.



Vous pouvez me rejoindre au 450-836-4205 ou par courrier électronique : cdec2928@hotmail.com ou encore sur Facebook : Les chevaliers de Colomb Conseil : 2928 Berthierville

FADOQ Saint-Barthélemy

Bonjour à vous tous,



Nous sommes heureux de vous annoncer que les activités régulières du Club FADOQ sont de retour à compter de septembre.

Les dates des dîners pour l'année 2024-2025 seront les mardis 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre, 21 janvier, 18 février, 18 mars et le 15 avril. Nous vous attendrons à compter de 11 h 30. Le coût de l'activité sera de 20,00 \$. Le montant inclus le repas chaud 3 services, le bingo et d'autres activités comme le jeu de poches, les cartes et le billard. Le souper des fêtes aura lieu le mardi 10 décembre 2024 et l'assemblée générale annuelle le lundi 28 avril 2025. Toutes les activités auront lieu au local de la FADOQ situé au Centre communautaire, 2e étage. Nous remercions la municipalité de Saint-Barthélemy pour le prêt du local.

Renouvellement des cartes de membres

La plupart d'entre vous ont dû recevoir le renouvellement de leur carte de membre au cours du mois d'août, n'oubliez pas de la renouveler. Le coût annuel de la carte de membre est de 25,00 \$ mais si vous désirez payer votre carte pour deux ans le coût sera de 45,00 \$, vous sauvez donc 5,00 \$. Il est possible d'être membre de la FADOQ dès l'âge de 50 ans, il y a plusieurs avantages et rabais accordés aux membres. Pour toute information vous pouvez me contacter au 450 885-3036.

Carmen Duhaime, présidente

Retour à l'horaire hivernal

Putrescibles

À partir du 29 octobre, la collecte de putrescibles se fera aux deux semaines.



Des encombrants payants!

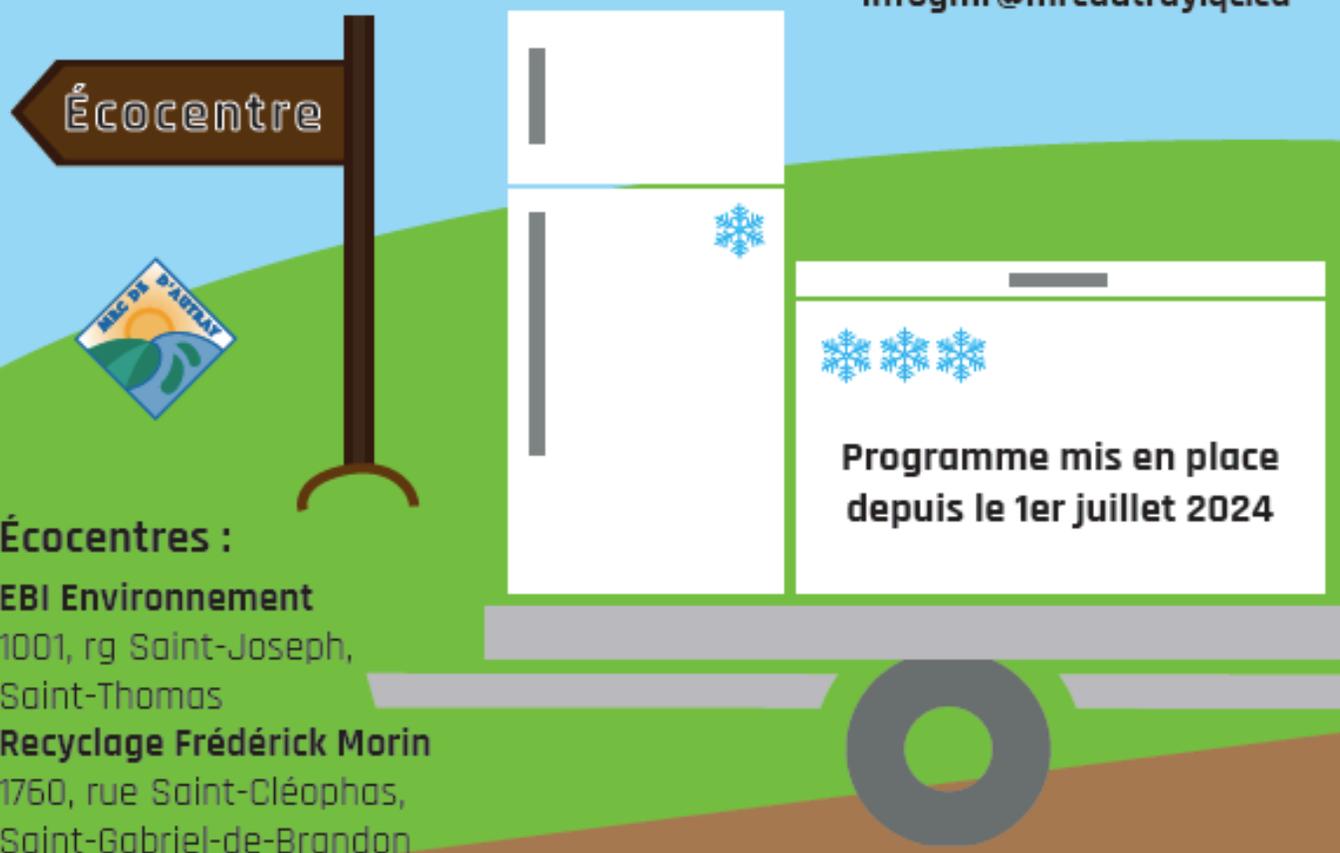
50\$ pour vos vieux congélateurs et réfrigérateurs!

Saine gestion des appareils contenant des halocarbures

Dans le but d'assurer la récupération sécuritaire des gaz réfrigérants contenus dans les systèmes de réfrigération et dans les mousses isolantes, la MRC met en place un programme pour inciter la récupération des réfrigérateurs et congélateurs.

Ainsi, tout résident de la MRC qui ira porter un réfrigérateur ou un congélateur d'usage domestique d'une capacité de 10 à 25 pi³ dans un des deux écocentres du territoire recevra par la poste un montant de 50\$.

Les conditions d'accès à l'écocentre doivent être respectées. Dans le doute, contactez la MRC avant de vous déplacer : 450 836-7007 poste 2547
infogmr@mrcautray.qc.ca



SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
01	02	03	04	05	06	07
08	09	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
		01	02	03	04	05
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					01	02
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Légende



Recyclage



Compost



Versements taxes muni.



Dates importantes



Ordures



Séances du conseil municipal

2 septembre : Fête du travail
14 octobre : Action de grâce